

**Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)**  
**PROCÈS-VERBAL**

-----  
**Séance du Conseil Municipal du 15 mai 2014**  
-----

**Nombre de conseillers en exercice : 15      présents : 15    votants : 15**  
**Date de convocation : 30/04/2014**

\*\*\*\*

**L'an deux mille quatorze le 15 mai à 18 h 30**

**Le Conseil Municipal de la commune de Mairé-L'Evescault dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de M. Dorick BARILLOT Maire.**

**Présents:** MM. BARILLOT Dorick, Jean-Louis CLISSON, Patrick DECEMME, Emilie NIVET, Christian BARITAUD, Franck PENIN, Estelle GREMILLON, Pierre GEORGES, Ludovic DEBENEST, Pierrick MARQUET, Anthony HYPEAU, Erwan BARILLOT, Yannis COIRAULT, Gérard RIBOT, Agathe NIVET.

**Absents :** MM.

**Secrétaire de séance :** Emilie NIVET

\*\*\*\*\*

**Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour le projet de mise en accessibilité de la salle des fêtes.(Délibération n° 1)**

Monsieur le Maire rappelle que le coût prévisionnel du projet de mise en accessibilité de la salle des fêtes décidé par le Conseil Municipal s'élève à 597 750.00 € HT et que le plan de financement de cette opération qui avait été arrêté était le suivant :

Coût total TTC : 717 300.00 €

Subvention D.E.T.R : 150 000.00 €

Autres subventions : 95 000.00 €

Emprunt : 300 000.00 €

Autofinancement communal : 147 300.00 €

Il informe qu'une subvention peut être aussi demandée dans le cadre de la Réserve Parlementaire pour compléter le financement.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

Pour mener à bien le projet de mise en accessibilité de la salle des fêtes

- de solliciter une subvention dans le cadre de la Réserve Parlementaire et charge M. le Maire à transmettre cette demande à Mme Delphine BATHO députée de la circonscription.

**Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)**  
**PROCÈS-VERBAL**

-----  
**Séance du Conseil Municipal du 15 mai 2014**  
-----

**Emprunt auprès de la Caisse d'Épargne pour la création du Lotissement des Ouches. Délibération n°2.**

Le Conseil Municipal vote la réalisation à la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES d'un emprunt d'un montant de **200 000 euros destiné à financer la réalisation d'un lotissement de 11 lots.**

Cet emprunt aura une durée de **15 ans**

Ensuite, la Commune se libérera de la somme due à la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES par suite de cet emprunt, en 15 ans, au moyen de **trimestrialités** payables aux échéances qui seront indiquées dans le contrat de prêt et comprenant la somme nécessaire à l'amortissement **progressif** du capital et l'intérêt dudit capital au **taux indexé LIVRET A assorti d'une marge de 1.40 % l'an.**

Cet emprunt est assorti d'une commission d'engagement d'un montant de 250 euros.

La Commune aura le droit de se libérer par anticipation de tout ou partie du montant du prêt.

La Commune s'engage à prendre à sa charge tous les impôts, droits et taxes présents ou futurs, grevant ou pouvant grever les produits de l'emprunt.

L'emprunteur s'engage à dégager les ressources nécessaires au paiement des échéances et autorise le Comptable du Trésor à régler, à bonne date sans mandatement préalable, le montant des échéances du prêt au profit de la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES.

M. Dorick BARILLOT maire de Mairé-L'Evescault est autorisé à signer le contrat de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant.

**Projet éolien sur la commune de Clussais-la-Pommeraiie : Délibération n° 3**

Monsieur le Maire informe du projet de parc éolien sur la commune voisine de Clussais-la-Pommeraiie et indique que dans le cadre de l'instruction du permis de construire, le Conseil Municipal est invité à émettre un avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de ne pas émettre d'avis.

<b>DÉLIBÉRATIONS</b>	
<b>Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour le projet de mise en accessibilité de la salle des fêtes.</b>	<b>1</b>
<b>Emprunt auprès de la Caisse d'Épargne pour la création du Lotissement des Ouches.</b>	<b>2</b>
<b>Projet éolien sur la commune de Clussais-la-Pommeraiie</b>	<b>3</b>